

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2021 DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL

Mmes : C. CHARLOT – V. DELERUE – C. DELHAIZE – V. GAUTIER – C. HERMANT – V. JACINTO

Mrs. : M. BORREWATER – C. CALOONE – F. COQUEREL – Ph. COUCHE – E. DECLEIR – N. DELECLUSE – S. DIDRY – J.C. RUHANT

Excusé : J.J. LESAFFRE (procuration donnée à E. DECLEIR)

M. Pierre-Antoine DELAVAL a été nommé secrétaire

I. SENSIBILISATION AU REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Claire C. et Julia T., Déléguées à la Protection des Données (DPD), présentent aux membres du Conseil Municipal une synthèse des règles relatives à la protection des données.

Il est rappelé que la Commune a adhéré au service mutualisé de la Métropole Européenne de Lille. Ce service inclut également la mise à disposition d'un responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI).

Quelques points à retenir :

- Le Maire est le « Responsable de Traitement » (RT) ;
- Une Donnée à Caractère Personnel (DCP) correspond à une information relative à une personne physique pouvant être identifiée, directement ou indirectement (nom, prénom, numéro de sécurité sociale, adresse...) ;
- Pour faciliter leur traitement, il ne faut pas recueillir « trop de données » (lors de la création de formulaire, par exemple) ;
- Les données ne sont pas conservables « à vie » (sauf dans certains domaines tels que les élections ou l'état civil ou celles ayant une « valeur patrimoniale »). Pour les données à conserver, il est nécessaire de se référer au Code du Patrimoine ;
- La sécurité et la confidentialité des données doivent être assurées (mot de passe, stockage, restriction d'accès...) ;
- Les photographies ne doivent pas être identifiantes, une attention particulière doit être apportée à celles sur lesquelles figurent des enfants ;
- En cas de conflit au sujet des données, les intéressés doivent joindre le DPD de la commune directement, le Délégué aura un mois pour apporter une réponse ;
- Pour ce faire, les coordonnées (courriel et adresse postale) du DPD doivent être largement diffusées (sur tous les formulaires de recueil notamment).

La présentation se conclut par un temps d'échanges avec les Conseillers.

La Commune est en cours de mise en conformité aux nouvelles règles sur la protection des données. Selon Claire C., la Commune se « donne les moyens ». La mise en conformité passe également par la mise en place de « règles de bonnes pratiques » et le changement de certaines (mauvaises) habitudes en matière de collecte de données.

Monsieur le Maire remercie Claire C. et Julia T. pour leur intervention. Le support de présentation (PowerPoint) sera adressé aux Conseillers.

II. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 FEVRIER 2021

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 18 février 2021. Le compte-rendu est approuvé et signé par les membres présents.

III. DELIBERATION CONCERNANT LE CONTRAT DE PRÊT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS POUR LES TRAVAUX DE LA FERME DES SAULES – N° 2021-03-16.01

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal que les travaux de la Ferme des Saules (parcelles cadastrées section A n° 505 et n° 507) nécessitent le recours à l'emprunt auprès d'un établissement spécialisé.

Monsieur le Maire présente les différentes offres à l'assemblée. Le choix se porte sur la proposition de financement Prêt Taux Fixe établie par la Banque des Territoires dont le siège social est situé à l'adresse suivante : Caisse des dépôts et consignations – 179, boulevard de Turin – Tour Eurocentre – 59777 EURALILLE. Les caractéristiques de la proposition sont les suivantes :

Montant	520 000 €
Commission d'instruction	310 €
Pénalité de débit	1 % + indemnité de Rupture du Taux Fixe
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,21 %
Taux Effectif Global (TEG)	0,82 %
Phase de préfinancement	
Durée de préfinancement	3 mois
Index de préfinancement	Taux fixe
Taux d'intérêt du préfinancement	0,82 %
Règlement des intérêts de préfinancement	Paiement en fin de préfinancement
Phase d'amortissement	
Durée	25 ans
Index	Taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0,82 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé	Indemnité de Rupture du Taux Fixe
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progressivité de l'échéance	0 %

Après délibération, le Conseil Municipal approuve l'intégralité de la délibération ci-dessus par 15 Voix Pour, 0 Contre et 0 Abstention et autorise Monsieur le Maire à faire le nécessaire pour l'établissement du contrat de prêt définitif et à le signer.

IV. INFORMATION SUR LES REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET METROPOLITAINES

Monsieur le Maire rappelle que les comptes rendus des réunions de commissions sont envoyés systématiquement à l'ensemble du Conseil. Les membres sont invités à en prendre connaissance. Si besoin, les responsables de commissions apporteront les précisions nécessaires.

1) Commission Jeunesse

Catherine CHARLOT relate la réunion du Conseil d'école du 12 mars dernier. En résumé :

- A ce jour, 49 enfants sont inscrits à l'école pour la rentrée de Septembre 2021 (contre 54 enfants pour l'année scolaire en cours)
- Contexte oblige, plusieurs activités ont été annulées. Un atelier pédagogique pourrait être organisé en accord avec la Commune de Radinghem-en-Weppes et la MEL
- Le carnaval, prévu le 23 avril, est maintenu sous une forme différente des années précédentes
- Le 19 juin prochain, la fête de l'école devrait avoir lieu
- La question des activités sportives, en temps de pandémie et de mesures « Vigipirate », a été évoquée : pas de sport à l'intérieur sauf pour les élèves de la classe maternelle
- Le lavage des mains pose des problèmes à certains enfants : Monsieur le Maire s'est

- personnellement chargé de répondre aux parents sur ce point
- L'opération « Hauts-de-France Propres », prévue le 21 mars, est reportée au mois de Mai

2) Commissions Animation et Culture

Catherine HERMANT revient brièvement sur les discussions de la réunion de Commission du 2 mars.

- L'animation « bookface » organisée par la médiathèque rencontre un franc succès.
- Les membres de la commission préparent un « jeu de piste ». A ce sujet, Catherine HERMANT relance les membres des deux commissions afin d'avancer dans la préparation (courriel du 11 mars dernier)
- Les diverses animations de la fête du village sont réservées. Quant à son maintien, la décision finale sera prise lors du Conseil Municipal du 20 mai

3) Commission Travaux

Ferme des Saules :

On entre « dans le vif du sujet » selon Eddy DECLEIR : la démolition se poursuit, le désamiantage est réalisé et le « renforcement » de la structure a débuté.

Suite à une question de Virginie DELERUE, Eddy DECLEIR précise que ce renforcement est nécessaire en raison de l'état structurel du bâtiment et de la nature du sol. La technique des « micropieux » sera utilisée afin de palier à l'état du sol et assurer la stabilité des structures des bâtiments anciens comme neufs.

Divers :

- GRDF / Compteur GazPar : les antennes ont été posées sur le clocher de l'église, la rue de l'Eglise a été bloquée ½ journée (utilisation d'une nacelle)
- La chaudière fioul de la classe maternelle a été remplacée par une chaudière fonctionnant au gaz. Eddy DECLEIR rappelle que la Commune bénéficiera d'une aide du Département, dans le cadre du plan de relance, d'un montant de 4267 euros, soit 50% des travaux
- L'installation de la fibre optique et de la téléphonie dans les bâtiments communaux se poursuit. L'infrastructure est prête à accueillir les nouveaux équipements
- La rue Haute Loge va faire l'objet d'une réfection, l'étude est en cours au sein des services métropolitains en relation avec la Commune
- Quatre habitations de la rue du Bas doivent être raccordées au réseau d'assainissement collectif : les travaux devraient avoir lieu fin avril-début mai

Une réunion de la Commission est en cours d'organisation.

4) Commission Communication

Le feuillet est en cours d'impression, il pourra être distribué ce vendredi 19 mars.

La Commission souhaite proposer aux habitants l'utilisation d'une application de diffusion d'informations à installer sur mobile et tablette. Plusieurs solutions sont à l'étude. Sébastien DIDRY poursuit ses investigations en accord avec les membres de la Commission.

5) Commission Environnement

Valérie JACINTO annonce la tenue d'une réunion de la Commission le lundi 22 mars à 18h30 en Mairie. La question du maintien du traditionnel marché aux fleurs sera, entre autres, évoquée.

V. QUESTIONS DIVERSES

Conseil Départemental :

Michel BORREWATER a reçu, lors d'une visite de courtoisie, Madame Marie CIETERS et Monsieur Philippe WAYMEL, Conseillers Départementaux.

Prochains Conseils Municipaux :

- Mardi 13 avril à 19h15
- Jeudi 20 mai à 19h15
- Jeudi 17 juin à 19h15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures quarante minutes.